

## Écocentre | MRC de Pierre-De Saurel

Un écocentre est une structure que les MRC du Québec doivent mettre en place pour gérer les matières résiduelles de provenance domestique et de la construction. Une alternative et un service indispensable pour les résidents voulant se départir des matières non collectées en porte-à-porte en raison de leur nature ou de leur volume, ou encore en dehors des jours de collectes.

Le service est offert à tous les résidents de la MRC de Pierre-De Saurel (avec preuve de résidence : permis de conduire ou compte de taxes avec permis de conduire ou carte d'assurance-maladie).

Situé au 3145, rue Joseph-Simard, à Sorel-Tracy, l'écocentre est ouvert du **1<sup>er</sup> avril au 2 décembre 2018 du mercredi au dimanche, de 9 h 00 à 16 h 15** (ne pas confondre avec l'horaire des bureaux de la MRC).

Horaire en période hivernale : dès le **3 décembre 2018**, l'Écocentre est ouvert les **jeudis, vendredis et samedis, de 9 h 00 à 16 h 00**. Cet horaire est en vigueur **jusqu'au 31 mars 2019**.

Pour plus d'information, communiquez au : **450 743-2703, poste 0**.

### **Matières acceptées :**

- Résidus de construction, de rénovation et de démolition: bois, béton, pierre, ciment, terre, isolant, gypse, verre, portes, fenêtres, etc.;
- Matières recyclables: carton, papier, métal, plastique, verre;
- Résidus verts : feuilles, branches et résidus de jardin;
- Meubles et appareils électroménagers;
- Appareils électriques;
- Appareils électroniques;
- Pneus;
- Résidus domestiques dangereux : peinture, chlore, huiles, acides, bases de peinture, diluants, piles, batteries, bonbonnes de propane, etc.

### **Matières refusées :**

- Matières putrescibles: les jeter dans le bac brun;
- Terre contaminée;
- Bisphényles polychlorés (BPC);
- Armes, explosifs et feux d'artifices.

Les entrepreneurs ne sont pas acceptés.